

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1942)**

Heft 16

PDF erstellt am: **26.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# BULLETIN TECHNIQUE

## DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

## ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13,50 francs

Etranger : 16 francs

## Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13,50 francs

## Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements  
s'adresser à la librairie  
F. Rouge & C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER †, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :  
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre  
(larg. 47 mm.) 20 cts.  
Tarif spécial pour fractions  
de pages.

Rabais pour annonces  
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,  
LAUSANNE  
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *Le nouveau « Laboratoire suisse de recherches horlogères » à Neuchâtel : I. Importance de l'industrie horlogère en Suisse ; II. L'idée du Laboratoire et sa réalisation ; III. Le nouveau bâtiment du Laboratoire suisse de recherches horlogères, par MM. WAVRE et CARBONNIER, architectes à Neuchâtel. — L'amélioration de rendement d'une installation frigorifique par l'adjonction d'une pompe thermique. — BIBLIOGRAPHIE. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION.*

## Le nouveau "Laboratoire suisse de recherches horlogères" à Neuchâtel.

*Le Bulletin technique n'a pas l'habitude de relater ce qui se passe dans la vie horlogère de notre pays, pour la bonne raison que les « horlogers » ont, pour s'exprimer, leurs organes officiels, tout spécialement « La Fédération horlogère suisse ». Une fois n'est pas coutume. Il nous a semblé que le très bel effort accompli par l'Université de Neuchâtel, en commun avec les milieux de l'horlogerie et avec l'appui des pouvoirs publics, méritait d'être signalé à tous ceux qui, chez nous, s'intéressent au sort de nos industries nationales. Il est bon qu'on sache comment elles travaillent pour maintenir la haute qualité à laquelle elles visent et il est heureux de constater en cette occasion combien les progrès faits par une branche d'activité scientifique servent utilement ceux que l'on prétend faire dans les branches connexes.*

*Nous devons à la bienveillance de M. le professeur Jaquerod, — qui a été l'initiateur et le réalisateur de l'idée, en commun avec M. H. Mügeli, le directeur-adjoint — de pouvoir faire connaître à nos lecteurs le but et l'activité du nouveau Laboratoire et nous remercions aussi MM. Wavre et Carbonnier, architectes à Neuchâtel, d'avoir mis à notre disposition les plans du nouveau bâtiment, dont la réussite doit contribuer sans aucun doute à établir les conditions de travail nécessaires à la conduite de recherches particulièrement délicates. (Réd.)*

### I. Importance de l'industrie horlogère en Suisse.

Dans des propos liminaires, M. Jean Humbert, conseiller d'Etat de Neuchâtel, a fort bien exprimé, lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment, le

30 novembre 1940, ce qu'est devenue et ce que représente l'industrie horlogère en Suisse. Il a pu le faire d'ailleurs en véritable connaisseur de l'horlogerie, et il en a résumé comme suit les modifications profondes survenues dans cette branche de notre activité nationale :

« C'est à partir des années 1770 que le machinisme a fait son apparition dans l'industrie horlogère. Après un arrêt de son essor et depuis 1820 la fabrication mécanique devait se propager pour finir par se généraliser.

» Un rappel aussi sommaire des transformations profondes subies par cette industrie, suffit pour en évoquer les conséquences qui ne concernent pas seulement l'amélioration et le perfectionnement des instruments de mesures du temps, mais qui sont aussi d'ordre économique et social.

» Rechercher sans relâche les moyens de perfectionner les produits d'une industrie demande de la science, du savoir et de la ténacité. Ecouler des produits exige — malgré l'amélioration incessante de leur qualité — de l'intelligence et une certaine hardiesse. Vivre en paix entre employeurs et employés nécessite une compréhension et une estime réciproques.

» Dans l'industrie horlogère, il s'est heureusement trouvé de tout temps des hommes répondant aux conditions indispensables pour en assurer le développement et l'évolution dans chacun de ces domaines. La somme de travail et d'efforts considérables, poursuivis sans défaillance, à travers les siècles par cette industrie pour occuper la position qu'elle a voulu et qu'elle a su conquérir, témoigne d'une intelligence toujours en éveil servie par une âpre volonté.